MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Kergrist-Moëlou

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame et cimetière

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame et cimetière

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 16/02/1921

Étendue de la protection : Eglise et restes du calvaire : classement par arrêté du 16 février 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.